

Comment se mettre en conformité avec le RGPD ?

Objectifs :

Donner tous les éléments nécessaires de compréhension de la nouvelle réglementation. Définir les actions à entreprendre et les méthodes pour se mettre en conformité. Savoir prioriser les mesures à prendre pour votre mise en conformité.

Programme :

1 Les grands principes issus de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978

2 Les grands principes du nouveau règlement européen

3 Les droits des personnes concernées

- Extension du périmètre de protection
- Le respect du consentement
- Le droit d'accès aux données
- Le droit de demander la limitation, la rectification et l'opposition aux traitements
- Le droit à l'oubli
- Le droit à la portabilité des données

4 Les obligations du responsable de traitement

- La documentation des traitements de données à caractère personnel
- L'information des personnes
- La tenue des registres
- La gestion des risques
- La notification de violation de données

5 Le DPO

- Définition de sa fonction et sa désignation
- Le statut du DPO
- Les missions du DPO
- Les responsabilités du DPO

6 Les sanctions encourues en cas d'infraction

- Les sanctions civiles, pénales et administratives

7 Les actions à entreprendre pour se mettre en conformité

- La liste des actions
- Etudes de cas sur les sujets suivants : l'inventaire des traitements, la tenue du registre, les analyses d'impact, la révision des contrats avec les sous-traitants et les autres prestataires, la rédaction de chartes d'utilisation des outils numériques, la formation des collaborateurs, la définition des processus internes spécifiques (gestion des consentements, gestion de l'information des personnes, gestion de la demande des personnes, gestion des projets de traitements de données, gestion des violations de données)